

SAINTE JULIEN MOLIN MOLETTE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

REVUE D'INFORMATION

MUNICIPALE

REDACTION ADMINISTRATION

MAIRIE DE SAINT JULIEN

MOLIN MOLETTE

EDITEE PAR LA COMMISSION

D'INFORMATIONS ET DES

RELATIONS PUBLIQUES

REDACTEUR EN CHEF

CLAUDE BONNARD

SOMMAIRE

1

LE MOT DU MAIRE

COMMISSION D'INFORMATIONS

COMPOSITION DU CONSEIL

COMMISSIONS ET DELEGATIONS

LE CONTRAT DE PAYS

ETAT CIVIL

A SAVOIR

PERMANENCES

SERVICES D'URGENCES

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

MANIFESTATIONS HIVERNALES

FOIRES ET MARCHES

**Aujourd'hui**

**Saint-Julien-Molin-Molette**

## LE MOT DU MAIRE

### MEILLEURS VOEUX A TOUS

Un Conseil Municipal rajeuni est issu des Elections Municipales de Mars dernier. Une Commission de l'Information et des Relations Publiques a été crée parmi ses membres, c'est à elle que revient le mérite de la rédaction de ce journal.

En cette circonstance il m'a été demandé de présenter à nos concitoyens les voeux du nouvel an. C'est avec plaisir que je m'acquitte de cette mission, c'est pour moi l'occasion après de longs mois ou je n'ai pu suivre de près la vie communale, d'exprimer ma gratitude, d'abord à ceux qui ont suppléé à mon absence, mes adjoints, ensuite à tous ceux nombreux, qui m'ont apporté le témoignage de leur sympathie. Tous compren-

drons, je pense que j'adresse mes voeux de BONNE SANTE, à ceux qui en sont pour le moment privés, les malades de notre commune, je leur souhaite un bon rétablissement.

BONNE ANNEE aux enfants, aux adultes, aux jeunes, aux anciens; que chacun trouve dans ses occupations, ses études, ses loisirs, sa vie professionnelle le maximum de satisfaction.

BONNE ANNEE pour toutes les sociétés qui font l'animation de notre village.

BONNE ANNEE surtout à tous ceux qui par leur dévouement et le temps consacré leurs donnent vitalité; qu'ils trouvent auprès du plus grand nombre, compréhension et soutien.

BONNE ANNEE enfin pour la vie communale, que la bonne entente et la joie de vivre demeurent et se développent à Saint Julien.

Monsieur Marcel THIOLLIERE

MAIRE de

SAINTE JULIEN MOLIN MOLETTE

Voici le premier de "Aujourd'hui St Julien" de la Commission d'Informations et des Relations Publiques. Nous aurions voulu que cette revue soit plus étoffée pour le contact des nouveaux élus locaux avec la population. Mais nous sommes en place depuis neuf mois seulement (le temps d'une naissance) et pour ces premiers pas nous voulons nous en tenir à cette expérience que nous vivons et dont nous nous imprégnons chaque jour. Pour ce numéro 1 et malgré son nombre assez restreint de pages, nous osons espérer que vous éprouverez un peu de plaisir à le lire, peut-être à le conserver. Nous souhaitons que cette modeste revue vous informe de notre action, de nos difficultés, de nos soucis, mais aussi de nos réalisations et de nos espoirs. Pour notre premier anniversaire de magistrature, nous préparons (déjà) une seconde revue plus étoffée ou une large place sera consacrée au budget et à la vie de nos associations.

Informé... Tâche exaltante, mais oh combien difficile.

Si nous ne donnons pas suffisamment de détails, l'information est mal faite. Si nous sommes trop précis et clairs, nous ne devons pas porter ces faits à la connaissance publique!... C'est dans ce contexte que nous devons naviguer en faisant de notre mieux pour réaliser notre travail.

Le Conseil Municipal ne représente pas uniquement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance, c'est le Conseil de TOUS les Pirailons et "Aujourd'hui St Julien" est le lien communal qui nous unit. C'est avec votre collaboration que nous le rendrons plus crédible.

MERCI de nous écrire ou de nous dire de vive voix, votre sentiment, de nous signaler ce qui ne va pas, d'exprimer vos désirs. Croyez que nous en tiendrons compte, car nous sommes à votre disposition et nous n'avons pas la sotte prétention de tout connaître.

C'est avec TOUS les Pirailons que le Conseil oeuvrera pour que dans la période difficile que nous traversons nous soyons heureux à Saint Julien Molin Molette. Merci de votre aide.

Claude BONNARD.

## Le Conseil Municipal

### MAIRE:

M. Marcel THIOLLIÈRE, Agriculteur

### ADJOINTS:

M. Pierre JACQUES, Médecin

Claude RAGONNEAU, Agent de service

Denise BANCEL, Employée de bureau

### MEMBRES:

Claude BONNARD, Correspondant de presse

Henry BUISSON, Cadre de direction U.R.S.S.A.F.

Michel CHATELON, Employé P.T.T.

Jean DELFORGES, Pharmacien

Rachel DUSSUC, Infirmière

Martine FRANCOIS, Laborantine

Noël GIRAUD, Employé de banque

Antoine GRANJON, Ouvrier d'entretien

Guy JURDIC, Agent de Production

Roger POINARD, Agriculteur

Pierre SCHMELZLE, Ingénieur de recherche

Voici le premier de "Aujourd'hui St Julien" de la Commission d'Informations et des Relations Publiques. Nous aurions voulu que cette revue soit plus étoffée pour le contact des nouveaux élus locaux avec la population. Mais nous sommes en place depuis neuf mois seulement (le temps d'une naissance) et pour ces premiers pas nous voulons nous en tenir à cette expérience que nous vivons et dont nous nous imprégnons chaque jour. Pour ce numéro 1 et malgré son nombre assez restreint de pages, nous osons espérer que vous éprouverez un peu de plaisir à le lire, peut-être à le conserver. Nous souhaitons que cette modeste revue vous informe de notre action, de nos difficultés, de nos soucis, mais aussi de nos réalisations et de nos espoirs. Pour notre premier anniversaire de magistrature, nous préparons (déjà) une seconde revue plus étoffée ou une large place sera consacrée au budget et à la vie de nos associations.

Informé... Tache exaltante, mais oh combien difficile.

Si nous ne donnons pas suffisamment de détails, l'information est mal faite. Si nous sommes trop précis et clairs, nous ne devons pas porter ces faits à la connaissance publique!... C'est dans ce contexte que nous devons naviguer en faisant de notre mieux pour réaliser notre travail.

Le Conseil Municipal ne représente pas uniquement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance, c'est le Conseil de TOUS les Pirailons et "Aujourd'hui St Julien" est le lien communal qui nous unit. C'est avec votre collaboration que nous le rendrons plus crédible.

MERCI de nous écrire ou de nous dire de vive voix, votre sentiment, de nous signaler ce qui ne va pas, d'exprimer vos désirs. Croyez que nous en tiendrons compte, car nous sommes à votre disposition et nous n'avons pas la sottise prétention de tout connaître.

C'est avec TOUS les Pirailons que le Conseil oeuvrera pour que dans la période difficile que nous traversons nous soyons heureux à Saint Julien Molin Molette. Merci de votre aide.

Claude BONNARD.

## Le Conseil Municipal

### MAIRE:

M. Marcel THIOILLIERE, Agriculteur

### ADJOINTS:

M. Pierre JACQUES, Médecin

Claude RAGONNEAU, Agent de service

Denise BANCEL, Employée de bureau

### MEMBRES:

Claude BONNARD, Correspondant de presse

Noël GIRAUD, Employé de banque

Henry BUISSON, Cadre de direction U.R.S.S.A.F.

Antoine GRANJON, Ouvrier d'entretien

Michel CHATELON, Employé P.T.T.

Guy JURDIC, Agent de Production

Jean DELFORGES, Pharmacien

Roger POINARD, Agriculteur

Rachel DUSSUC, Infirmière

Pierre SCHMELZLE, Ingénieur de recherche

Martine FRANCOIS, Laborantine

# Les Commissions Municipales

3

M. le Maire est membre et président de droit de chaque commission.  
Les Adjointes sont membres de droit de celles-ci.

## BUREAU D'AIDE SOCIALE

M. Pierre JACQUES  
Guy JURDIC  
Claude BONNARD  
Rachel DUSSUC

## COMMISSION DES FINANCES

M. Noël GIRAUD  
Claude RAGONNEAU  
Rachel DUSSUC  
Pierre SCHEMLZLE  
Pierre JACQUES  
Jean DELFORGES  
Henry BUISSON

## COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'HOSPICE

M. Marcel THIOLLIERE  
Rachel DUSSUC

## PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

M. Claude RAGONNEAU  
Roger POINARD  
Denise BANCEL  
Antoine GRANJON

## COMMISSION MUNICIPALE A L'HABITAT RURAL

M. Marcel THIOLLIERE  
Pierre SCHEMLZLE

## SYNDICAT A VOCATIONS MULTIPLES DU CANTON DE BOURG ARGENTAL

### Titulaires

M. Marcel THIOLLIERE  
Pierre JACQUES  
Claude RAGONNEAU

### Suppléants

M. Claude BONNARD  
Roger POINARD  
Michel CHATELON

## DELEGUES DE LA COMMUNE EN VUE DE L'ELECTION AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC REGIONAL DU PILAT

Marcel THIOLLIERE Jean DELFORGES, Titulaire  
Claude BONNARD, Suppléant

## COMMISSION DES FETES, DU TOURISME, DES LOISIRS

### ET DES SPORTS

M. Claude RAGONNEAU  
Claude BONNARD  
Guy JURDIC  
Jean DELFORGES  
Pierre SCHEMLZLE  
Denise BANCEL  
Martine FRANCOIS

## COMMISSION DES TRAVAUX

M. Roger POINARD  
Guy JURDIC  
Pierre SCHEMLZLE  
Claude RAGONNEAU  
Michel CHATELON  
Martine FRANCOIS

## COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE

M. Marcel THIOLLIERE  
Noël GIRAUD

## COMMISSION D'INFORMATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

M. Claude BONNARD  
Martine FRANCOIS  
Rachel DUSSUC  
Michel CHATELON

## COMMISSION DES MARCHES

M. Claude RAGONNEAU  
Pierre SCHEMLZLE  
Denise BANCEL

## DELEGUES AUPRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA

### M. VALLÉE DE LA DEUME

M. Marcel THIOLLIERE  
Roger POINARD

## COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES A LA CHAMBRE DES METIERS

M. Marcel THIOLLIERE  
Alfred ORIOL, Chef d'entreprise  
Etienne REGEFFE, Compagnon

Un examen approfondi de la vie du Canton de Bourg Argental, laisse apparaître une situation socio-économique préoccupante malgré l'effort constant des élus locaux pour tenter de l'améliorer. C'est pour essayer d'enrayer cette crise que la procédure " CONTRAT DE PAYS " a été mise en place.

Son élaboration a débuté en 1980 pour aboutir à la signature du Contrat entre le Président de l'Etablissement Public Régional et le Président du S.I.V.O.M. représentant le pays de Bourg Argental le 30 Aout 1983.

Dans ce Contrat l'Etablissement Public Régional s'engage à accorder des aides financières de développement et d'aménagement organisé autour de trois grands thèmes

- Le développement économique
- Le développement de la vie culturelle et socio-culturelle
- L'amélioration du cadre de vie.

Plusieurs actions de la municipalité bénéficient et vont bénéficier des aides importantes du "CONTRAT DE PAYS", notamment:

- L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat
  - Terrain de Sports
  - Equipement en matériel de l'Hospice
- Intégration de l'Hospice à la vie Communale
- Equipement d'une salle de cinéma (1984)
  - Salle des Fêtes

### L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Le mouvement démographique a évolué en baisse entre les opérations de recensement de 1962 à l'exception de 1926 et de 1931

La population était	en 1906 de 2531 habitants	en 1946 de 1425 habitants
	en 1911 de 2315 habitants	en 1954 de 1409 habitants
	en 1921 de 1649 habitants	en 1962 de 1376 habitants
	en 1926 de 1706 habitants	en 1968 de 1285 habitants
	en 1931 de 1725 habitants	en 1975 de 1219 habitants
	en 1936 de 1572 habitants	en 1982 de 1193 habitants

## A savoir

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public du mardi au vendredi inclus de 9 heures à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 15 heures 30. Le samedi de 9 heures à 11 heures. (Fermée le lundi).  
Secrétaire de mairie: Madame Eliane MARTIN, Rue Peyronnet, 42220 Saint Julien Molin Molette.

### PERMANENCE HABITAT RURAL

Le Comité Départemental de l'Habitat Rural de la Loire tient une permanence à la mairie, le premier JEUDI du mois de 15 heures à 16 heures 30

PERMANENCES SECURITE SOCIALE (Dossiers remboursement maladie)

Tous les JEUDIS à la mairie de 12 heures 30 à 14 heures 30

PERMANENCES SOCIALES

Les permanences sociales se déroulent à la mairie comme suit. 1°) Permanence Assistante Sociale de la Sécurité Sociale, le PREMIER vendredi du mois de 10 heures à 12 heures.

2°) Permanences Assistante Sociale du Canton de Bourg Argental, le PREMIER et le TROISIEME mardi du mois de 10 heures à 12 heures.

## SECOURS D'URGENCE

POMPIERS: Tel 51 51 11 durant les heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie  
Lieutenant Jean FANGET Avenue de Colombier, Tel 51 51 68

MEDECIN: Docteur Pierre JACQUES, (Cour Saint Joseph), Angle montée des Usines, Tel. 51 50 35 (Répondeur automatique en cas d'absence).

PHARMACIE: Pharmacie DELFORGES, Rue Neuve, Tel 51 51 69; Appartements: La Blache, Chemin de Chatagnard, Tel 51 51 63 (Répondeur automatique en cas d'absence).

AMBULANCE: En cas de transport URGENT, (Sapeurs Pompiers) avec Certificat du docteur.  
Pour tous autres transports: Ambulance agréée V.S.L. Taxi de jour et de nuit  
"Bourg Argental Ambulance", M. et Mme H. BARTASSON, Café de la Baseule, 8  
place de la Liberté, Tel 39 64 07

### Programme des manifestations

SAISON HIVERNALE EN COURS

- |    |         |  |
|----|---------|--|
| 8  | JANVIER | CONCOURS DE BELOTE (Association d'Education Populaire)       |
| 22 | JANVIER | REPAS DES ANCIENS (Municipalité et Syndicat d'Initiative)    |
| 4  | FEVRIER | BAL PUBLIC (Amicale des Sapeurs Pompiers)                    |
| 19 | FEVRIER | CONCOURS DE BELOTE (Club du 3° age)                          |
| 25 | FEVRIER | SOIREE EN COURS DE PREPARATION                               |
| 17 | MARS    | BAL PUBLIC (Association Sportive-Boules)                     |
| 18 | MARS    | CONCOURS DE BELOTE (Cercle Jeanne d'Arc)                     |
| 14 | AVRIL   | SOIREE FAMILIALE, Election de la Reine de St Julien (A.F.N.) |
| 28 | AVRIL   | BAL PUBLIC (Cercle Jeanne d'Arc)                             |

---

FOIRES ET MARCHES

Le mardi 22 Novembre 1983 une réunion organisée par la Commission d'Informations et des Relations Publiques rassemblait les commerçants et les élus locaux pour instaurer une nouvelle réglementation des FOIRES ET MARCHES qui entrera en vigueur le 1° Janvier 1984.  
Au cours de cette assemblée plusieurs décisions ont été prises; à savoir

## FOIRE TOMBANT LA VEILLE OU LE LENDEMAIN DU MARCHÉ

6

Dorénavant la foire sera prioritaire sur le marché, c'est à dire que chaque fois qu'une foire tombe le lundi: 2° lundi de Mars; lundi de la vogue; 2° lundi de Novembre, le marché sera avancé au lundi, jour de foire. Autre exemple si une foire tombe le mercredi, lendemain du marché hebdomadaire, ce qui peut se produire pour les foires à dates fixes: 13 Janvier, 12 Mai; le marché sera reporté au mercredi, jour de foire.

## MULTIPLICITE DES FOIRES

Il apparaît qu'avec six foires annuelles, alors que dans les communes voisines on tente à réduire leur nombre, pour garder un certain cachet à ces manifestations, Saint Julien possède une surabondance de foires. D'un commun accord, il est décidé que la foire du 21 Septembre n'ayant qu'un intérêt relatif est purement et simplement supprimée. Notre commune possèdera donc désormais 5 foires annuelles: 13 Janvier; 2° Lundi de Mars; 12 Mai; Lundi de la vogue; 2° Lundi de Novembre.

## FOIRES A DATES FIXES

Elles ne seront maintenant plus que deux, 13 Janvier et 12 Mai. Si ces foires tombent un jour férié, elles seront maintenues à leurs dates initiales, c'est à dire, ne subiront aucun changement. De même le marché sera avancé ou reporté si elles tombent un lundi ou un mercredi.

## MARCHES TOMBANT UN JOUR DE FETE RELIGIEUSE Y COMPRIS LE 1° JANVIER

Si les hasards du calendrier fixent le marché du mardi un jour de fête religieuse y compris le 1° Janvier, celui-ci sera automatiquement avancé au lundi.

## MARCHES TOMBANT UN JOUR DE FETE CIVILE

Ce sont les marchés que les hasards du calendrier fixent le 1° Mai, 8 Mai; 14 Juillet; 11 Novembre, ceux-ci se dérouleront normalement à leurs dates initiales, (c'est à dire sans aucun changement).

## FOIRE DU 12 MAI

Une étude est en cours pour donner à la foire du 12 Mai, un attrait particulier pour 1984 et 1985 ou elle se déroulera successivement un samedi et un dimanche, afin de maintenir les forains dans la localité toute la journée et terminer celle-ci par un grand bal public en soirée sur la place du faubourg. Plusieurs suggestions sont avancées et seront examinées lors d'une autre réunion qui rassemblera les commerçants à la mairie au mois de Février.

Les nouvelles règlementations concernant les foires et marchés entreront en vigueur dès que l'Arrêté Municipal sera affiché et publié dans la presse.

## Etat civil

DU 1° JANVIER AU 1° DECEMBRE 1983

### NAYSSANCES

DOREL Florian, Daniel, Yves, né le 6 Janvier 1983 à ANNONAY

MARTIN Edith, née le 23 Février 1983 à FIRMINY

ORNIOL Sabine, Joséphe, Monique, née 9 Avril 1983 à ANNONAY



- MALAURE Magalie, Pascale, Philippe, née le 13 Mai 1983 à ANNONAY
- DOREL Jessica, Michèle, née le 13 Juin 1983 à ANNONAY
- GOUTHEZ Claudine, née le 11 Juillet 1983 à ANNONAY
- GONON Marcelle, Françoise, Yvette, née le 1 Septembre à ANNONAY
- GATINON Michaël, Marius, Henri, né le 2 Novembre 1983 à ANNONAY
- CANCADE Blandine, Paule, Renée, née le 26 Novembre 1983 à ANNONAY

MARIAGES

JACOUTON Martine (La Pourretière) avec SEGURET Patriek (Annonay) le 2 Juillet 1983

DECES

- 17/1 FACHERO Marie Louise, veuve de Paolo BONFANTE (Hospice)
- 20/1 PRIMET Juliette, épouse Jean FAURE (Lyponne)
- 29/1 JANUEL Paulia, Claudiane, Marguerite, veuve de Joseph FERRANDO (Montée St Ennemond)
- 5/2 ROUCHOUZE Maria, Antonia (Hospice)
- 4/3 MATHEVET Jean Aimé, veuf de Marie Aimé SUZOT (Hospice)
- 16/3 KNOBLICH Josephine, Gabrielle, veuve de Maurice TRASTOUR (La Condamine)
- 18/3 JULIEN Marcel, époux de Gabrielle CELLARD (Montée du Calvaire)
- 28/3 GAMBONNET Jules (Hospice)
- 25/4 GRANJON Xavier, époux de Anne Marie Joséphine ORIOL (Le Mas)
- 18/5 ARNAUD Joseph, veuf de Joséphine GAMON (Hospice)
- 19/5 COLOMBET Jean Claude veuf de Marie Victorine NIALON (Rue Neuve)
- 13/6 QUIBLIER Joseph (Avenue de Colombier)
- 16/6 MONTEREIMARD Jean Pierre, époux de Jeanne VINCENT (La Modure)
- 16/6 ROUCHOUZE Auguste, veuf de Fanny, Catherine VALLET (La Rivory)
- 19/6 BLACHON Marie, veuve de Stéphane MATHEVET (Rue de l'Eglise)
- 2/8 LAVERT Julien, époux de Marcelle PORTE (Montée des Anges)
- 11/8 TARDY Jean Baptiste (Hospice)
- 19/8 COURBON Jean Louis (Hospice)
- 19/9 REVOID Marie Louise (Peyronnet)
- 21/10 GAY Jeanne, Marie, veuve de Jean Baptiste HUF (Hospice)
- 9/11 MATHEVET Marie, Fanny, veuve de Maurice Louis (Parc du Soleil)
- 5/12 ORIOL Marcelline, épouse de Georges ORIOL (Le Faubourg)

o-o

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o